

JDA

Vers une remise à l'eau des Tourneols





EN DIRECT DU CONSEIL MUNICIPAL SÉANCE DU 23 OCTOBRE 2017

ÉTUDE DE PROGRAMMATION ET D'ASSISTANCE À MAÎTRISE D'OUVRAGE SUR LES PISCINES DE DIEPPE ET ARQUES LA BATAILLE

afin de définir les conditions techniques, financières, administratives et juridiques de ces travaux, puis éventuellement d'enclencher une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour la mise au point de la future DSP de type concessive :

- approbation de la convention de groupement de commandes avec la Ville de Dieppe,
- sollicitation des subventions auprès des différents partenaires institutionnels, ainsi que d'un fond de concours auprès de la Communauté d'Agglomération Dieppe Maritime, pour le financement de ces études.

RÉGULARISATION DE LA SITUATION DE LA PARCELLE CADASTRÉE SECTION AH N°382 ET VENTE À M. JOEL PRÉVOST ET MME NICOLE CORROYER

aux conditions fixées dans la délibération du 12 septembre 2011 soit au prix de 500 euros.

ODIA NORMANDIE

Renouvellement de la convention de conseil en aménagement de salle et en scénographie avec l'Office de Diffusion et d'Information Artistique.

IME « LE CHÂTEAU BLANC »

Convention de mise à disposition du Point accueil touristique, pour 12 mois, renouvelable, à titre gracieux.

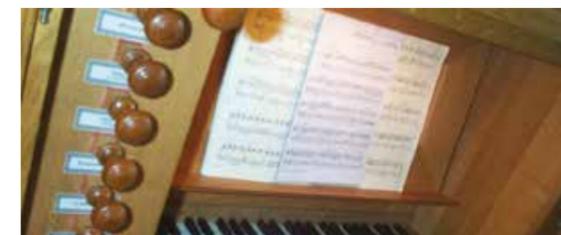
CLASSE DE DÉCOUVERTE

Demande d'une aide financière auprès du Département de Seine-Maritime pour le séjour du 2 février au 10 février 2018 à Morzine Montriond des 63 élèves du CM1 et du CM2.

PAGE 4 - Inauguration des Préludes



PAGE 9 - L'orgue de Notre Dame fête ses 20 ans



PAGE 12 - Vers une remise à l'eau des Tournesols



PAGE 15 - Se donner des moyens pour l'éducation



PAGE 18 - Jean Decaux raconte



PAGE 20 - Sports



La commune : la vie !

La commune on l'aime. C'est là que les éléments de base de notre vie sont rassemblés : écoles, associations, sports, culture... C'est elle qui construit nos logements, nos équipements. Notre JDA en donne quelques exemples dans cette parution.

Une telle vitalité est aujourd'hui menacée par ceux qui ne veulent plus des communes, les accusent de tous les maux, rêvent de grandes métropoles. Alors ils font fort : baisse des dotations, suppression des emplois aidés, mise en cause du logement... Les laisser faire serait dangereux pour nos vies.

Le récent congrès des Maires de France a réagi avec mesure et fermeté. Comme ces élus nous voulons que la commune vive. Elle est le lien direct avec nos concitoyens contrairement aux métropoles éloignées des habitants.

Nos gouvernants rêvent d'une France uniformisée, en ordre de marche pour drainer les richesses de notre pays vers le capital financier.

Nous nous voulons une France aux 30 000 communes, proche de nos concitoyens pour bâtir nos rêves et nos vies.

Je vous souhaite une bonne lecture

Votre maire,
Guy SÉNÉCAL,



Les Préludes aux Empires de la Lune

Après « Les côtes du château » et « La résidence Georges Feray », c'est au tour des « Préludes » de voir le jour. Réalisés par Sodineuf Habitat Normand les quatorze logements se sont ainsi insérés en centre bourg, créant mixité sociale et intergénérationnelle.

Dos à Notre-Dame, blotties entre la RPA Saint-Julien et la crèche des « Empires de la Lune », baptisées « les Préludes » en clin d'œil à l'Académie Bach voisine, les nouvelles résidences ont été inaugurées le 14 novembre. Généralement bâtis en périphérie des villes, cette fois, c'est en centre bourg que le bailleur social a érigé ses logements. Élus, représentants de Dieppe-Maritime et du Département, Maître d'œuvre et locataires ont salué le travail de l'architecte Thomas Noviczky qui a su intégrer ce projet immobilier, « malgré les nombreuses contraintes d'espace et patrimoniales voisines ».

Entourés des élus locaux, les locataires des Préludes ont inauguré avec Sodineuf leurs nouveaux logements.

« Un magnifique programme, réalisé dans les délais »

« Les premiers contacts pour ce projet ont eu lieu en 2010 » se souvient Henri Gagnaire, directeur de Sodineuf. Ont suivi ensuite les différentes étapes de financement, obtention de permis de construire, de diagnostic archéologique pour un démarrage du chantier en septembre 2016. Après un an de travaux, les nouveaux locataires ont pu emménager. « Terrasse plein sud et vue imprenable sur le château » sourie Denise Lhernoyé. Suite au décès récent de son mari, l'entretien de la maison et du jardin étaient devenus trop importants, mais pour autant Denise Lhernoyé souhaitait rester à Arques. « Je suis dans un T2, j'aurai bien aimé avoir une pièce de plus mais si je ne l'avais pas pris je l'aurais regretté ! J'en suis très contente, c'est confortable et on est au cœur des commerces ».

Même constat chez Huguette et Claude Lesueur. Cuisine à l'américaine, pièce à vivre spacieuse, petite terrasse pour déjeuner l'été, le couple ne regrette pas d'être parti de sa



Denise Lhernoyé apprécie son T2, exposé plein sud et équipé d'une terrasse.



L'entretien de la maison et du jardin était devenu trop pénible pour Huguette et Claude Lesueur. Ce nouveau T3 permet au couple de pouvoir rester à Arques en toute quiétude.

maison rue de la Libération, « à 87 ans, l'entretien ça commençait à bien faire ! » Participant aux visites des logements, Nicolas Langlois, maire de Dieppe, souligna « les parcours de vie ne s'arrêtent pas à 30 ou 40 ans. On a besoin des logements sociaux, quel que soit notre âge ». Propos acclamés par Guy Sénécal, précisant que « les échos que nous avons des locataires vont tous dans le même sens... Nous vivons bien ici ! »

« Mise en sommeil forcé pour les bailleurs sociaux »

« L'inquiétude est de rigueur »... Si tous les acteurs qui ont œuvré sur cette opération immobilière se sont félicités de la qualité du travail et le respect des délais, leurs propos ont gardé une certaine « retenue » quant à l'avenir. La baisse annoncée des APL sème un vent de panique chez les bailleurs sociaux, mais aussi chez les élus et les entrepreneurs.

Toutes les mesures n'ont pas encore été dévoilées, mais déjà les calculs sont sortis. Pour Sodineuf, sur ses 8 500 logements en Seine-Maritime, 52 % des locataires bénéficient d'APL. « Ce sera moins de moyens pour construire et entretenir

les logements » déplore Henri Gagnaire. Au détriment des locataires à fortiori, mais pas seulement, « nous apportons de l'activité aux professions du bâtiment, pour la construction ou la rénovation... mais notre métier ce n'est pas seulement de construire, c'est aussi apporter des services quotidiens en accompagnant les locataires ».

Côté élus, le vice-président du Département en charge du logement, André Gautier, souligne « qu'un milliard deux cent mille euros d'emprunts sont garantis par le Département. Mis en difficultés importantes, on risque de voir venir frapper à notre porte les bailleurs pour faire fonctionner les garanties ». Même optimisme tempéré pour François Lefebvre en charge du logement à Dieppe-Maritime, « on ne sait pas encore comment ça va se terminer, mais l'horizon s'assombrit ». Seule certitude, les différents programmes immobiliers risquent fort d'être mis en stand-by, pas vraiment une bonne nouvelle pour les entrepreneurs et leurs salariés.

LES PRÉLUDES

14 logements locatifs répartis en 8 T2 et 6 T3

5 logements sont attribués à « Action logement » pour les salariés d'entreprises de plus de 20 salariés qui cotisent à l'organisme.

5 logements sont réservés au contingent de la Préfecture

4 logements réservés à la commune

- Chauffage et eau chaude par chaudière individuelle au gaz de ville
- Cuisine ouverte sur séjour
- Balcon
- Place de stationnement extérieure privatives





« Les premiers contacts pour ce projet ont eu lieu en 2010 »
Henri Gagnaire
 directeur de Sodineuf habitat normand



L'ACCESSIBILITÉ

« Ça me permet de revivre ma vie »

À la suite d'un accident de travail, Alain Duchaussoy souffre d'un handicap et peine à se déplacer. Lors de l'inauguration, il a tenu à apporter son témoignage sur la nécessité d'adapter les logements. « Je ne pouvais plus monter les 23 marches de ma maison ni sortir » précise Alain, « il n'y a que lorsque l'on est confronté aux problèmes qu'on se rend compte de toutes les difficultés que les handicapés peuvent vivre au quotidien. Ici, je suis de plain pied et tout est accessible, ça me permet de revivre ma vie ».

MONTAGE FINANCIER DE L'OPÉRATION

Prêt de la Caisse des dépôts à Sodineuf	1 090 379 €	62,5 %
Fonds propre Sodineuf	413 690 €	23,7 %
Subvention Dieppe-Maritime	98 400 €	5,6 %
Subvention Arques-la-Bataille	74 072 €	4,2 %
Subvention et prêt « Action logement »	57 000 €	3,3 %
Subvention de l'Etat	10 000 €	0,7 %
Caution de l'emprunt par la commune		100 %

DÉFENSE DU LOCATAIRE

À l'heure du bouclage du JDA, toutes les mesures de baisse des APL n'ont pas été dévoilées, mais la Confédération nationale du logement (CNL) se dit elle aussi très soucieuse des décisions gouvernementales.

« L'APL baisse mais pas les loyers » soutient Didier Marchand, responsable de l'antenne dieppoise, « le gouvernement va amputer le logement social de 1,7 milliard d'euros ! Les bailleurs vont répercuter ce manque sur les locataires. Les loyers sont déjà trop élevés et les organismes ont des difficultés à louer. » La CNL pointe également du doigt les bailleurs sociaux, « nous demandons un effort conséquent sur les charges, ce qui est prélevé est anormal. Le locataire n'est plus un usager mais est devenu un client, l'organisme HLM doit remettre une dimension humaine dans sa gestion ». La CNL soulève aussi le fait « qu'aucune mesure d'encadrement des loyers n'est envisagée pour le parc privé. Avec la suppression des dotations, l'Etat met un coup d'arrêt à la construction sociale et aux réhabilitations ».



Christine Coiffure, l'investissement récompensé

Après trois ans de cours pour obtenir le CAP, puis deux années pour le brevet professionnel, Christine Langlois continue sa formation jusqu'au

conseillère en enseignement technologique. Son investissement humain a été reconnu et honoré par la Chambre des métiers et de l'artisanat de Seine-Maritime le 6 novembre dernier, en épinglant Christine Langlois de la Médaille de la reconnaissance artisanale. Le métier évolue, Christine Coiffure aussi.

brevet de maîtrise. À 26 ans, la jeune coiffeuse, alors salariée, franchit le pas et ouvre son salon, place Léon Baudelot. Une aventure qui a démarré il y a 23 ans, « et je ne regrette rien » sourit Christine.

Très vite, elle forme une apprentie qui est toujours à son service aujourd'hui, s'investit dans un syndicat professionnel (Ifcer) et devient

« Stéphanie s'est formée au massage crânien Shiatsu, et Flora peut proposer des services barbiers au salon ». Ce qui évolue moins aux yeux de la gérante, « c'est le regard que l'on peut avoir sur l'apprentissage. Il y a encore trop de jeunes qui n'y vont pas par choix. Si on est pas motivé ça ne peut pas marcher, c'est un métier dur physiquement. C'est pour ça que j'aime bien prendre des jeunes de 3ème en stage de découverte, pour leur faire voir la réalité du travail ».

Depuis deux ans, Christine Coiffure sert aussi de dépôt pour l'association des "Bouchons 276". Plus de 200 kg ont ainsi été collectés et transformés en aide financière pour aider les personnes en situation de handicap.

HORAIRES D'OUVERTURE
 Mardi : 9h - 12h / 13h30 - 19h
 Mercredi : 9h - 12h / 13h30 - 18h
 Jeudi : 9h - 12h / 13h30 - 19h
 Vendredi : 9h - 19h
 Samedi : 8h - 17h
 Tél. 02 35 83 48 23

La Station de la pointe reprend du service

Après plusieurs mois de fermeture suite à une liquidation judiciaire, le garage situé à l'angle de la rue Saint-Julien et de la rue Albert Thoumyre vient de retrouver un nouveau souffle. Sous l'enseigne « AF Garage de la pointe », Arnaud Quibel s'est entouré de deux salariés pour relancer les différentes activités de garage et de station de carburants, « notre premier objectif est d'être au service du client. Nous sommes dans une petite commune, nous sommes avant tout un commerce de proximité ».

Après avoir créé une entreprise de nettoyage automobile avec un associé, Arnaud Quibel ouvre son deuxième commerce. Une ouverture rendue possible grâce à sa ténacité et aussi par l'appui d'entreprises, « les banques sont souvent réticentes quand vous voulez reprendre une activité qui a été fermée par liquidation, j'ai dû faire cinq établissements. Mais jamais je n'aurais pu ouvrir sans l'aide de Blangy Pièce auto

qui m'a guidé pour la remise aux normes du garage et de la station. Le Garage Chauvet, JGLC autos et Jean-Marc Abraham m'ont apporté de précieux conseils. »

« AF Garage de la pointe » c'est un atelier de mécanique pour toutes marques de véhicules, mais aussi des prestations à la carte pour le nettoyage de votre automobile. Arnaud Quibel propose également l'achat et la vente de véhicules d'occasions. Remise en service, la station de carburants fonctionnera en début d'année en 24/24.



AF Garage de la pointe :
 ouvert en non-stop du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30 et le samedi de 8h30 à 12h.

Des Dicos pour la rentrée

Pour la deuxième année consécutive, les élèves de CE1 ont reçu des dictionnaires Robert junior de la part de l'association des parents d'élèves (Ape). Vingt-neuf ouvrages, pour une valeur de 550€, ont été distribués par Sandrine Prouillac, nouvelle présidente de l'Ape. « Notre seul but, c'est d'aider les enfants et qu'ils puissent avoir les mêmes bases en ayant les mêmes références » souligne Sandrine Prouillac.

Côté financement et pour pouvoir pérenniser cette action, l'Ape multiplie les actions tout au long de l'année : foire à tout, vente de sapins, soirées à thème ou tombola.

Jusqu'à la fin de la scolarité à l'école élémentaire, les dictionnaires resteront dans l'établissement, et les élèves les récupéreront pour leur passage au collège.





Dans le cadre de la fête de l'énergie, Faray Auboiron (au milieu), de Dieppe-Maritime a organisé la visite de la maison passive de Marie-Françoise Outurquin (à gauche)

Passive mais verte !

Dans le cadre de la "Fête de l'énergie", Dieppe-Maritime a organisé la visite d'un logement passif à Gruchet. Habitation passive, ça ne vous dit rien ? C'est pourtant l'avenir pour notre planète et pour faire baisser notre empreinte carbone : avec une ossature bois, une

isolation importante et des équipements performants la maison ne consomme quasiment pas d'énergie pour le chauffage. Tout a été pris en compte, la chaleur dégagée par les plaques de cuisson, le réfrigérateur, l'eau chaude et même la chaleur humaine ! Une VMC double flux permet ensuite de transférer chaleur ou fraîcheur dans les différentes pièces. Construite en 2012, le retour d'expérience



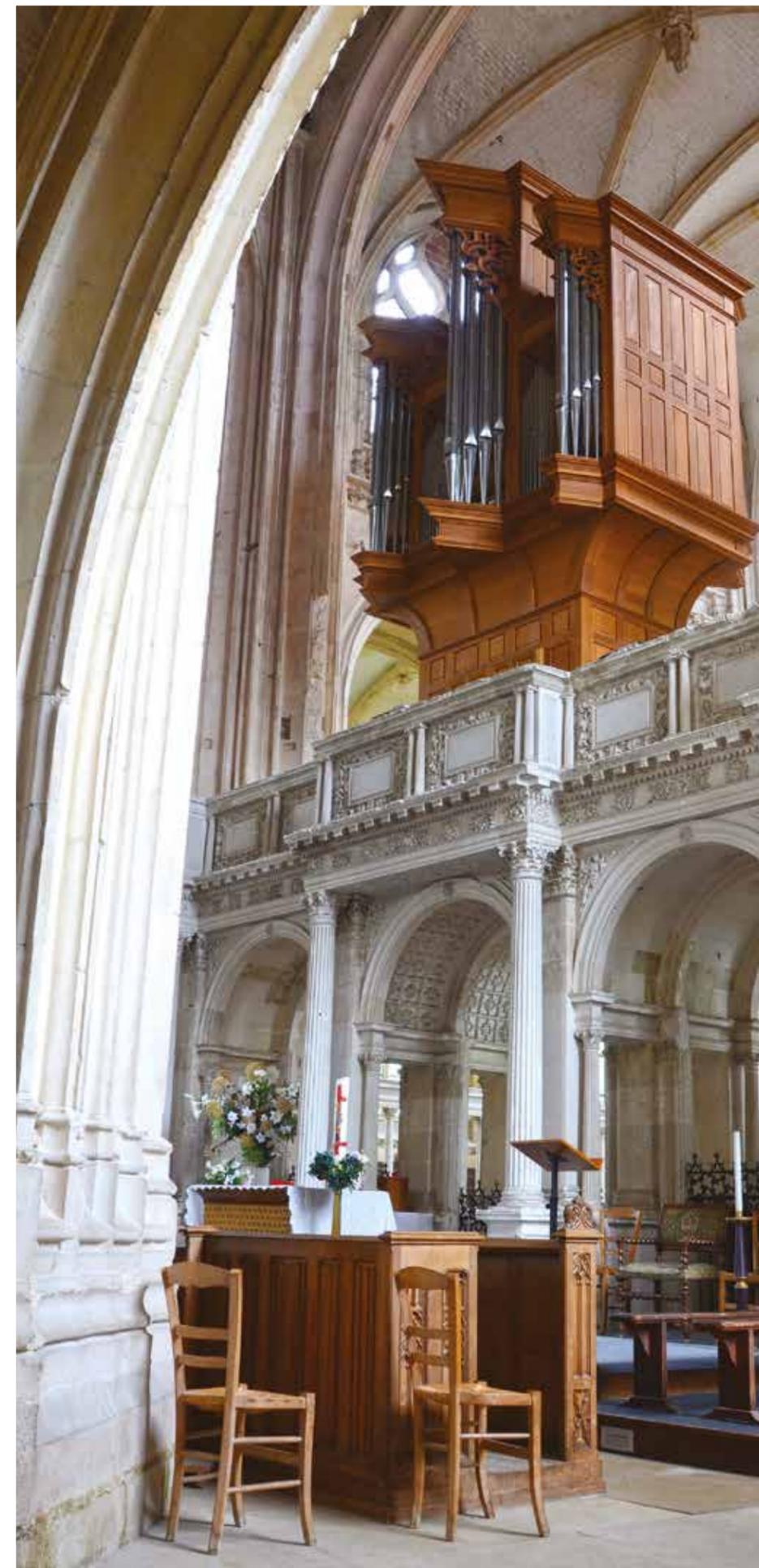
Gérer la forêt

Dans le cadre de la "Fête de l'énergie" portée par l'Ademe, l'espace info-énergie de Dieppe-Maritime a organisé une sortie au coeur de la forêt d'Arques pour aborder la gestion forestière. Trois heures d'exposés enrichissants à travers les sentiers, avec pour guides deux agents de l'ONF passionnés (Office National des forêts).

Gérer une forêt n'est pas si simple, les problématiques sont nombreuses entre les besoins industriels pour l'ameublement, la construction ou le chauffage, le renouvellement des essences, l'espace public et des plans d'inter-

ventions qui s'échelonnent sur 20 ans. « Nous sommes d'un côté dans un processus naturel, par définition aléatoire et d'un autre côté, avec des fortes demandes industrielles qui ont des délais imposés » souligne Jean-François Cheny, responsable du service forêt à l'ONF. Autre paramètre non négligeable, une forêt non entretenue est une forêt qui vieillit et qui se fragilise. Chaque tempête peut alors se révéler dévastatrice. Mais si la nature reprendra ses droits et si les jeunes pousses ressortiront de l'humus, les conséquences économiques seront très importantes pour les entreprises locales.

La fonte des glaciers n'est pas la seule conséquence du réchauffement climatique, les 1000 hectares de la forêt domaniale sont recouverts d'hêtres à 70%. « Des modélisations prévoient qu'avec une hausse de 2°, tous les hêtres pourraient disparaître » témoigne notre guide. Aussi, régulièrement des variétés de chênes s'adaptant mieux à une montée du thermomètre sont implantées pour préserver notre espace boisé. « Notre forêt est belle, nous voulons la préserver et ce sont nos poumons » souligne une habitante de Martin-Eglise. Une visite éducative et gratuite qui aurait mérité plus de participants.



L'orgue fête ses vingt ans

Le projet de cet instrument a été conçu en 1989, à l'issue d'une réflexion conduite par la commune d'Arques-la-Bataille et la Conservation régionale des monuments historiques. Il a été subventionné par l'Etat et le Département de Seine-Maritime.

Après huit ans de conception et de travail dans les ateliers du facteur Michel Giroud, il a pris en septembre 1977 la place qu'on lui connaît désormais et où on admire ses proportions et son élégance. On sait que dès les années 1580, un instrument se trouvait déjà sur ce jubé. Sans être dans un esprit de reconstitution, l'objectif était d'avoir un geste créatif fort, en harmonie avec cet édifice exceptionnel. Au cours des 20 ans qui viennent de s'écouler, notre commune s'est en effet affirmée comme un pôle culturel majeur dans le domaine musical.



1^{er} de cordée au château

Trois semaines de travaux ont été nécessaires aux trois cordistes pour désherber, arracher et couper les bois morts qui se sont amalgamés au fil des ans dans les fissures des pierres de l'enceinte nord du château. Un chantier de spécialistes des travaux en hauteur, confié à « International cordiste », entreprise de Saint-Hellier.

« Ici le problème, ce sont les mauvaises herbes qui retiennent certaines pierres. Nous devons tout arracher à la main et retirer les pierres les plus menaçantes » confie José qui connaît bien les lieux. Ancien arquais, le cordiste ne cache pas son plaisir d'intervenir sur le château de son enfance.

Couvreurs de métier, les trois équipiers se sont formés aux méthodes d'alpinisme et ne regrettent pas ce choix. « Chaque chantier est différent, on se doit d'être polyvalent. Dans la région nous faisons beaucoup de clochers mais nous sommes aussi régulièrement à Rouen ou Paris pour du nettoyage de vitres ou des réparations de toitures et de gouttières ». Faire les vitres au bout d'une corde à 30 mètres de haut ou désherber les murs d'un château en ruine, évidemment il faut aimer l'adrénaline et être un brin casse-cou, « mais il faut aussi garder la tête froide en toute occasion, on a beau se mettre en sécurité une erreur peut faire mal ! »



L'art, pour tous

C'est après l'exposition de tableaux d'éducateurs de l'IME que l'idée est venue... « Proposer aux jeunes élèves de s'exprimer à travers les arts visuels, tout en les accompagnant avec des matériaux avec lesquels ils sont à l'aise » nous confient Cindy, Jérôme et Mélanie, les trois animateurs du projet. Autre objectif pour les éducateurs, « faire sortir les jeunes des murs de l'IME ».

Pour mener à bien le projet, il a fallu trouver un local et le conseil municipal a acté une convention avec l'IME pour prêter le point d'accueil

touristique (face à la mairie) et le transformer en atelier d'arts plastiques. Chaque mercredi matin, une dizaine d'élèves s'initient au crayon, au couteau, à l'encre ou au feutre. « Ils sont

tous volontaires, l'objectif c'est que l'atelier ne soit pas une contrainte. Après avoir dépassé l'appréhension du départ, ils voient qu'ils sont capables de réaliser des œuvres, c'est très valorisant » soumet Jérôme.

Des graines d'artistes, avec déjà deux projets d'exposition « un à la fin de l'année au PAT et l'autre dans le cadre du Festival de l'Ame de fond à Dieppe ». Mais en attendant que les tableaux soient accrochés sur les cimaises, on peut venir voir l'évolution de leur travail à l'atelier, « la porte reste ouverte pour pouvoir entrer et discuter en regardant le travail des élèves. Il ne faut pas hésiter ! »



Lola, nouvelle lumière des cités

« Identifier au sein des classes de terminales de Normandie des élèves boursiers ou aux revenus modestes, issus des lycées publics, possédant un véritable potentiel pour s'engager dans un projet d'études, témoignant de réelles qualités humaines et manifestant une forte ambition sur leur avenir professionnel », dixit le site officiel. Créé en 2004, le dispositif « Les lumières des cités » a mis à l'honneur 1 212 jeunes bacheliers, 55 élèves pour la promotion de cette année sur 385 dossiers reçus. Avec son Bac Science et technologie du management et de la gestion (STMG) en poche, reçue avec mention bien, Lola Poisson a mérité de faire partie des lauréats de la 13^e édition.

Habitant au Val de Varenne depuis huit ans, Lola a suivi sa scolarité au collège Delvincourt et au lycée Jehan Ango.

« C'est au lycée que l'on m'a suggéré de faire un dossier pour participer aux Lumières des cités »

En étant sélectionnée, Lola va recevoir une aide de 600 € ainsi que le soutien de référents bénévoles pendant un an pour l'aider dans



son parcours professionnel ou à réaliser des CV pour des jobs de vacances. Lola a saisi l'opportunité et souhaite intégrer une école de commerce après ses deux années de Prépa au lycée des Bruyères, à Sotteville-lès-Rouen.

Un cursus qui demande beaucoup de travail et l'oblige à mettre en aparté ses passions pour le dessin et le cinéma. Seul exutoire pour Lola, se retrouver à Arques le week-end et reprendre sa place dans les buts de hand de l'équipe A de l'Entente. De la tête, mais aussi des jambes.

Former les futurs sapeurs

L'utilité de l'école des jeunes sapeurs-pompiers (JSP) n'est plus à démontrer, « aujourd'hui nous n'avons plus de problème de recrutement des pompiers volontaires » témoigne le Capitaine Pascal Monchy, « les JSP totalisent quatre années de formation lorsqu'ils sont incorporés dans les casernes. C'est une filière à encourager ».

Pour autant, si la vocation vous arrive sur le tard, la porte n'est pas fermée, loin s'en faut. Courant octobre, neuf adultes venus des quatre coins du département et âgés de 17 à 34 ans ont effectué une semaine de stage à Arques. Encadrés par quatre moniteurs, ils ont étudié tous les gestes à faire en cas d'intervention sur une personne. « Après le module sur l'incendie, ces volontaires apprennent le secours à victime et étudient tous les cas possibles. Le but est d'observer leur progression jusqu'à ce que les gestes soient acquis ». À terme, un diplôme validera leurs nouvelles compétences et leur permettra d'intervenir à bord du VSAV (véhicule de secours et d'assistance aux victimes).

Sur les neuf prétendants, quatre aimeraient prolonger leur cursus et devenir professionnel. La formation leur en donne les moyens.





Vers une remise à l'eau des Tournesols

Emplacement géographique opportun, bassin adapté, les écoles de 22 communes fréquentaient régulièrement la piscine d'Arques depuis de nombreuses années. Mais seul Arques assurait le coût de la maintenance et de l'entretien de l'équipement. Fermée depuis août 2014, la piscine des Tournesols pourrait enfin reprendre vie.

Il y a 3 ans, la décision de fermeture de la piscine avait provoqué une levée de boucliers chez les parents d'élèves. Inconcevable de voir cet équipement mis au sec, alors qu'il n'existe pour la grande région dieppoise que trois autres piscines : Les Bains, Coubertin et Delaune. Les Tournesols n'étaient pas sous utilisés, bien au contraire ! Vingt et une écoles élémentaires et maternelles, trois collèges, une vingtaine de communes dont huit de Dieppe-Maritime venaient ici faire leurs premières brasses. Sans oublier l'école des jeunes sapeurs-pompiers et les associations sportives. L'été, c'était un lieu de rendez-vous familial, la corolle s'ouvrant vers les étangs pour inviter les nageurs aux bains de soleil.

« Avant-gardiste dans les années 70, son architecture surprend toujours aujourd'hui »

Un ovni implanté dans notre paysage de verdure ! Construites à la fin des années 70, les piscines Tournesol avaient de quoi

surprendre avec leur architecture avant-gardiste. Elles répondaient à la nécessité de développer le sport pour tous et d'apprendre à nager aux enfants. 183 exemplaires ont ainsi vu le jour sur tout le territoire. Arques est l'une des dernières à en avoir prolongé son activité. Bien sûr, après quarante années de services, les normes ont évolué, la maintenance s'est faite plus coûteuse et les fermetures inopinées par suite de dysfonctionnement se sont multipliées. La baisse drastique des dotations de l'État aux collectivités ainsi que le refus de l'agglomération Dieppe Maritime de prendre en charge, à l'époque, l'équipement a contraint la commune à couper le robinet.

« Une piscine aux nombreux atouts »

Avec son bassin couvert de 25m, les Tournesols est particulièrement adapté pour les scolaires et pour l'apprentissage de la natation. Obligatoire dans le programme des cours élémentaires, l'utilité de « la découverte en milieu aquatique » n'est plus à démontrer, à plus forte raison dans une région baignée par la mer, les étangs et les rivières.

Son implantation géographique est également un atout non négligeable. A la périphérie de Dieppe, elle est accessible facilement, sans les contraintes de stationnement.



« Créer une nouvelle dynamique »

À vocation scolaire, les Tournesols réhabilités n'en garderaient pas moins un usage grand public et de loisirs. Longeant l'avenue verte, à proximité de la base de la Varenne Plein Air, elle peut ouvrir de nouveaux horizons, notamment dans le développement d'un pôle d'activités « vertes » avec voile, kayak, VTT, rando et natation réunies dans un même périmètre.

Alors que l'on pensait le sort des Tournesols enterré, la nouvelle gouvernance de Dieppe-Maritime vient de remettre le dossier à l'ordre du jour. Une récente délibération communautaire a acté une étude de programmation pour les quatre piscines de l'Agglomération. Aux Bains, un bassin de 25m couvert verrait le jour et à Delaune un nouveau bassin serait creusé pour une pratique plus sportive. Et devant le manque d'infrastructures de notre territoire, la réhabilitation de la piscine d'Arques n'est plus une option, mais une nécessité.



Reconnu comme un modèle de l'architecture des années 70, la maquette de la piscine Tournesol est exposée à l'Institut de l'architecture du palais de Chaillot à Paris.

INTERVIEW



Emmanuelle Caru-Charreton,

2^e adjointe à la maire de Dieppe
11^e vice-présidente de Dieppe-Maritime, chargée du pôle nautique et des piscines intercommunales

JDA : Le transfert des piscines municipales à Dieppe-Maritime, c'est une bonne nouvelle pour les usagers ?

Emmanuelle Caru-Charreton : La bonne nouvelle, ce sont les travaux programmés dans les piscines pour pouvoir accueillir tous les publics, des bébés nageurs aux personnes âgées en passant par les scolaires.

JDA : Actuellement, il existe deux piscines et un centre aquatique à Dieppe pour l'apprentissage de la natation, les loisirs ou pour une pratique sportive. Est-ce suffisant pour un territoire de 55 000 habitants ?

ECC : On s'appuie sur une étude réalisée en 2015 avec un comptage de lignes d'eau en fonction de la population de territoire. Un bassin couvert de 25 mètres va être réalisé aux Bains ainsi qu'un bassin de 8 lignes à la piscine Delaune.

JDA : Un groupement de communes va être engagé entre Dieppe et Arques pour une délégation de service public. Deux nouveaux bassins à Dieppe seraient en prévision ainsi que la réhabilitation d'Arques, mais à quel horizon ?

ECC : C'est toujours très difficile de donner une date pour ce type de projets. On doit passer par une étude de programmation et un lancement de Délégation de service public (DSP), mais les travaux commenceront par Arques. Ce qu'il faut retenir, c'est qu'après des années d'inertie la machine est en marche.

JDA : Qui va assumer le coût de la réhabilitation à Arques ?

ECC : Dans le cadre de la DSP, c'est le délégataire qui prendra en charge le coût des travaux (estimé à 3,8 M€). Ce sera ensuite une négociation entre le délégataire et l'Agglomération pour évaluer les compensations.

JDA : Qui aura la gestion, le coût de la maintenance et de l'entretien de la piscine ?

ECC : Ce sera au délégataire d'assumer ces prises en charges.

JDA : La fermeture depuis 3 ans des Tournesols a modifié les habitudes, notamment pour les scolaires. Pensez-vous que la fréquentation sera de nouveau au rendez-vous ?

ECC : Il y a malheureusement plusieurs communes qui ne peuvent plus emmener les enfants à la piscine par manque de place. Certains passent beaucoup de temps dans le transport pour 20 minutes dans l'eau. Pour les scolaires il y a peu d'inquiétudes sur leur retour. Pour le public loisirs, il va falloir aller le chercher avec une offre dynamique.

JDA : 22 communes fréquentaient la piscine d'Arques. En passant les piscines « compétence de l'Agglomération », des efforts financiers seront-ils demandés aux autres intercommunalités ?

ECC : Ce sont des négociations qui doivent se prendre à l'échelle du territoire. Une réflexion est également à l'étude pour un projet avec la Base de la Varenne, il y a ici un grand potentiel sport-nature.

JDA : Arques gardera sa vocation première de « piscine scolaire » ou d'autres projets sont dans les cartons ?

ECC : Il faut que de nouveaux projets voient le jour ! Arques à une spécificité géographique et un potentiel très fort vers les activités sportives natures.

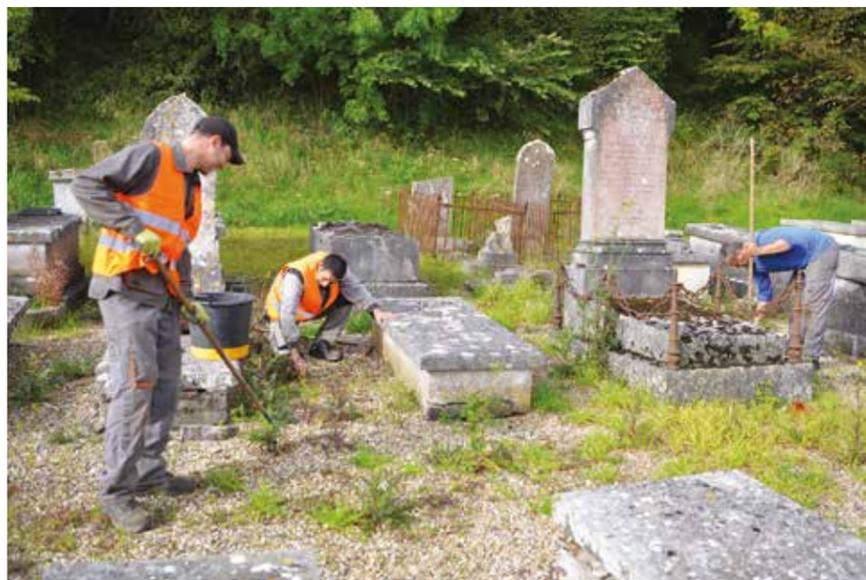
JDA : Un tarif « habitants de l'Agglo » est-il à l'étude ?

ECC : On va être très attentif à la tarification. Le but c'est que tous puissent aller à la piscine, que le prix ne soit pas un frein pour l'apprentissage de la natation.

JDA : Les normes ayant évolué depuis sa construction, « Les Tournesols » va-t-elle pouvoir garder sa particularité architecturale ?

ECC : Logiquement, oui ! Elle est intégrée dans le paysage et son ouverture sur les étangs l'été est un plus non négligeable.

Environnement, vers le 0 phyto



Depuis le 1^{er} janvier 2017 la loi interdit aux collectivités territoriales l'application de produits phytosanitaires dans les espaces publics. Un changement radical dans les méthodes d'entretien des espaces verts, mais aussi dans l'esthétique de nos communes.

Boutons d'or, herbes folles et graminées sont sortis du bitume et de l'asphalte depuis l'interdiction de produits phytosanitaires dans l'espace public. Là où une pulvérisation suffisait à éradiquer des plantes non désirées pendant plusieurs semaines, aujourd'hui il faut passer à des méthodes manuelles. Binette, brûleur ou arrachage mécanique ne peuvent rivaliser avec ces armes chimiques terriblement efficaces, mais non sans danger. Pointé du doigt, le glyphosate a été classé « cancérogène probable » par l'OMS. Loin d'un « lobbying écologiste », il s'agit avant tout de santé publique pour les habitants et plus particulièrement les plus fragiles, comme les enfants. Pulvérisés à tous vents dans la nature, ces pesticides se retrouvent dans les nappes phréatiques...Et à fortiori, dans nos assiettes.

Un pesticide à géométrie variable

Le glyphosate est un sujet de tensions, entre la protection de l'environnement, la santé des habitants, le besoin des agriculteurs et la pression des industriels. Interdit d'utilisation par les collectivités depuis le 1^{er} janvier 2017, il sera également prohibé pour les particuliers au 1^{er} janvier 2019. Les amateurs de jardins et de potagers représentent entre 5 à 10% des volumes de vente.

Le principe actif du célèbre Roundup est le pesticide le plus utilisé au monde. Annoncé

pour être totalement interdit d'ici la fin du quinquennat du nouveau gouvernement, le glyphosate aurait encore de bons jours devant lui. Matignon a annoncé qu'il n'y avait pas de calendrier programmé et Bruxelles étudie la réautorisation en Europe du pesticide pour une durée de dix ans. Difficile donc de s'y retrouver, mais la question reste posée, dangereux ou pas dangereux pour notre santé ?

« 35km de voiries, 70km de caniveaux, des massifs et un cimetière à entretenir »

Genoux dans la gravelle à arracher les mauvaises herbes à la main ou munis d'un chalumeau pour brûler les herbes envahissantes se glissant dans les joints des murs, nos agents communaux ont abandonné les pulvérisateurs pour revenir à des méthodes « plus traditionnelles ». « On ne se posait pas la question de temps passé » commente un agent des espaces verts « avant, nous ne passions au cimetière que 2 fois pour effectuer des pulvérisations. Là, pour que ce soit propre pour la Toussaint, nous y sommes tous les jours et quand on arrive au bout il faut recommencer au début. Il n'y a pas de solution miracle, il va falloir s'habituer à voir des herbes pousser un peu partout ». Son collègue, qui a obtenu le « certiphyto » acquiesce ses propos précisant « que le travail est beaucoup plus physique, mais plus sain ! Si on ne peut s'attendre aux mêmes résultats, les herbes, ce n'est pas sale en soi ».

(idées reçues)

Contre les idées reçues

Ça va attirer les rats !

Faux ! Les rats sont attirés par les déchets et non par les plantes. Ce sont les campagnols et musaraignes qui apprécient les herbes, mangeant leur propre poids en insectes et araignées.

Ça fait sale !

A l'inverse des déchets et papiers jetés à terre, une plante ce n'est ni sale ni polluant. Chacun a aussi sa part de responsabilité en entretenant devant chez soi.

Y'en a marre des trucs d'écolos !

La loi interdit aux collectivités territoriales l'application des produits phytosanitaires dans l'espace public. On ne peut aller contre, d'autant qu'il est question de santé.

Les agents communaux ne font plus rien !

Ils ne sont que quatre... Pour 70 km de caniveaux, sans oublier le cimetière et l'entretien des massifs. Ils ont de quoi s'occuper pour arracher, tailler et nettoyer le tout manuellement.



L'éducation, ce n'est pas seulement une question de programmes

Parce qu'ils seront les citoyens de demain, l'éducation de nos enfants nécessite toutes les attentions. L'enseignement en demeure le pivot central, mais tout ne s'apprend pas dans les programmes scolaires. À Arques, on a choisi d'investir dans « le bien grandir ».

« Soutenir la communauté enseignante »

Qui dit éducation... dit enseignement, école. Mais tout ne s'apprend pas dans les livres. Loin s'en faut. Si la théorie apporte les bases, la pratique est indispensable pour le ressenti. Susciter la curiosité des enfants, les aider à comprendre et à s'exprimer dans les domaines artistiques et culturels, se dépasser et devenir autonomes à travers la découverte d'activités sportives ou apprendre les premiers gestes de secours, les enseignants d'Arques multiplient les actions pédagogiques. Des choix soutenus par la municipalité par une aide financière non négligeable (voir encadré) pour une commune de 2 800 habitants.

« L'éducation, la priorité des priorités »

Pour tous les fondamentaux, la communauté enseignante s'appuie sur la ligne de l'éducation nationale et du rectorat. Ensuite, chaque commune soutient comme elle l'entend les projets des écoles, appuie ou pas les actions périscolaires. À Arques, la priorité ce sont les enfants,



Depuis trois ans, le théâtre Baroque est enseigné aux élèves de CM2. Un projet avant-gardiste avec de si jeunes écoliers.

l'école ne peut être une variable d'ajustement, « on me dit de faire attention, mais jamais on ne m'a dit non » témoigne Palmira Fras, directrice du groupe élémentaire.

Dans cette volonté d'offrir le meilleur aux enfants, les enseignants ne sont pas seuls. Outre la municipalité qui finance les déplacements, la coopérative scolaire paie les entrées des spectacles et des animations. L'association des parents d'élèves (Ape) intervient aussi en offrant des dictionnaires à tous les CE1 et en finançant des bancs pour la cour de récréation.

« Des choix adaptés pour tous »

Les besoins et les apprentissages ne sont pas les mêmes que l'on soit en CP ou en CM2 ! A chaque âge ses intérêts, ses découvertes, mais aucun élève n'est mis sur le côté pour les sept classes de l'établissement. Les activités et les intervenants ne sont pas choisis au hasard, « tout le monde s'y retrouve avec ce partage, pour le bien de l'élève ».

Place à la lecture avec « Lire et faire lire ». Des mamies lectrices qui font voyager l'imaginaire des plus jeunes. Mais pas seulement. Depuis plusieurs années l'école participe au Prix Chronos, un prix national où les enfants votent pour leur ouvrage favori. Isoloir, carte d'électeur, parapher le registre, le concours est aussi un apprentissage à la citoyenneté. Toujours pour les CP, plusieurs excursions à Saint-Denis-d'Aclon sont aussi au pro-

gramme pour faire découvrir la vie de la ferme aux différentes saisons.

Pour les CE, bienvenu au fil de l'eau ! Des sorties et des pêches à pied sont prévues avec l'Estran et avec la Varenne. Entre eau de mer et eau douce, la biodiversité aquatique sera à l'honneur. Mais la culture n'est pas oubliée avec des programmations à l'Opéra de Rouen.

Pour les CM, le théâtre Baroque, de plus en plus plébiscité, est de nouveau au rendez-vous grâce à une nouvelle convention entre la Drac et l'Académie Bach. Culture toujours avec la découverte de l'Opéra de Rouen lors de la représentation de la pièce de Pierre et le loup de Sergueï Prokofiev. Pour les découvertes sportives, la base de la Varenne offre un formidable terrain de jeux avec des parcours VTT et l'initiation à la voile. « Tout le monde n'a pas la chance de pouvoir profiter de telles activités » souligne Palmira Fras.

« Vouloir grandir, c'est élémentaire »

Parmi toutes ces activités il ne faut pas oublier l'implication de l'EGT à travers les Tap mais aussi le rendez-vous hebdomadaire des « cafés des parents ». Un moment convivial et d'échanges à l'école, chaque vendredi à 8h20. Et puis, « il y a des incontournables » pour bien grandir, « protéger et se protéger. Savoir nager est fondamental, ainsi que de connaître les gestes des premiers secours. Avec les sapeurs-pompiers ils apprennent même l'utilisation d'un défibrillateur ».



En attendant la réouverture des Tournesols, la commune prend en charge les déplacements et les frais de piscine à Dieppe.



Souvenir à la culture et à la musique ancienne dès le plus jeune âge grâce au partenariat avec l'Académie Bach.



Développer l'autonomie des enfants en toute sécurité avec les infrastructures de la Base de la Varenne.



Les frais de transport des sorties pédagogiques du Marronnier sont également pris en charge par la commune.



Sensibiliser les enfants au respect de notre planète, ici avec l'Estran.



Lire et faire lire, pour donner le goût de la lecture et de l'imaginaire.

En conclusion, sourit Palmira Fras, « on est content d'aller à l'école ! C'est un enrichissement mutuel qui ne peut fonctionner que grâce à l'implication des enseignants, des parents et de la mairie ».

« S'éveiller, dès les premiers pas »

Tout en gardant le thème des couleurs choisi par l'éducation nationale, au « Marronnier » aussi on ne manque pas de projets éducatifs. Entre les différentes démarches et apprentissages pédagogiques, sorties prévues en fin d'année, la réalisation du jardin potager a attiré toutes les attentions. Un lieu de vie et de découverte pour les enfants, « qui a démarré grâce à l'EGT en nous fournissant des jardinières en bois et de quoi bâcher » souligne Nadège Brument, directrice de l'école maternelle. Un partenariat qui s'est prolongé avec le service des Espaces verts apportant son aide logistique ainsi que les parents qui se sont immiscés au projet en offrant des graines et des semences. Mais on ne s'invente pas jardinier aussi facilement, « les jeunes horticulteurs de l'IME viennent parrainer et apportent des conseils aux enfants. Ça fonctionne très bien et nous espérons pouvoir aller visiter les serres avec les jeunes pour continuer ». Quelques graines, un peu de terre et on apprend la vie, « il y a le respect de l'être vivant, le civisme ça commence là ! Les enfants partagent leurs parcelles et spontanément s'entraident. C'est un beau projet ! »

“
On me dit de faire attention,
mais jamais on ne m'a dit non”
Palmira Fras, directrice du groupe élémentaire.

SE DONNER LES MOYENS

Pas de restrictions budgétaires pour les élèves de l'école élémentaire et les trois classes des Marronniers. Ni l'enseignement, ni l'éducation et les projets pédagogiques ne peuvent se brader. Et pourtant, ils ont un coût important pour les finances de la commune. Un choix assumé par le conseil municipal.

Transports à l'année : 13 180€

Subventions pour le matériel : 5 000€

Voile et VTT : 4 715€

Contrat Enfance Jeunesse : 24 115€

Tap : 19 820€



POUR QUE TOUS PUISSENT DÉCOUVRIR LA MONTAGNE

Depuis 1972, une année sur deux, la commune apporte son soutien financier pour que des enfants de l'école élémentaire puissent découvrir la montagne. Ainsi, 63 élèves ont rendez-vous au mois de février avec les pistes de Morzine, en Haute-Savoie. Grand bol d'air et dépaysement garanti !

Mais ce n'est pas l'unique objectif. Tout en continuant les enseignements fondamentaux, c'est aussi l'apprentissage de la vie en collectivité, hors du cocon familial. Suivant le quotient familial des parents, l'aide varie entre 135€ et 390€ par enfant.





2858. Arques-la-Bataille. — Le Monument Commémoratif



Georges Thurin, architecte

Qu'y-a-t-il de commun entre la cité C.T.A., les bureaux de la Cellophane, le groupe scolaire, le monument aux morts d'Arques-la-Bataille ?

Réponse : Georges Nector Adrien Thurin, architecte.

“ Il serait injuste et frustrant de passer sous silence le rayonnement de cet architecte à Rouen, en particulier avec la piscine Gambetta, ainsi qu'à Sète, à Valenciennes, à Aulnoye, etc, ...



Né à Rouen en 1892, d'une vieille famille de terre-neuvas fécampois, Georges Thurin suit des études à l'école des Beaux-Arts, études interrompues par la guerre. Le 8 octobre 1913 il épousa Charlotte Mercier à Arques et y créa son cabinet d'architecte en 1915. Ils vécurent sur la commune jusqu'en 1920, dans une maison proche de la place Wilgeforte, maison revendue en 1926 à Jean Clavier. Ils demeurèrent ensuite à Rouen au N° 35 rue Thiers.

Nous avons présenté dans le précédent JDA le groupe scolaire avec son style épuré, l'emploi de matériaux modernes, le souci d'hygiène et de lumière. Intéressons-nous aujourd'hui à la cité C.T.A. et au monument aux morts. Le formidable essor industriel des années 1900 attire les ouvriers de Dieppe et des environs à Arques. Dans une logique que l'on qualifie aujourd'hui de paternaliste, les dirigeants investissent dans des infrastructures qui améliorent les conditions de vie des ouvriers. Les cités ouvrières en sont le meilleur exemple. Entre l'habitat collectif et l'habitat individuel, « la Viscose » avait fait le choix de la maison individuelle entourée de jardins.

En 1917, Georges Thurin conçoit la cité ouvrière Vaucanson à Saint-Nicolas-d'Aliermont, à l'inverse, le projet de la cité Couaillet n'aboutira pas. En ce qui concerne le monument aux morts, profitons de ces colonnes pour rendre hommage à Patrice Quereel, disparu bien trop tôt, à qui nous devons ces pertinentes observations : « Ainsi le bloc cubique qui sert de socle joint-il sans souci la géométrie ortho-normée de formes très violemment anguleuses et sèches dans leur caractère architectural minérale à des éléments d'inspiration végétale. Si le socle de la colonne est d'une simplicité toute antique, le fût est tout à la fois cannelé, en partie basse et en sa partie haute, et à diamètre variable, à la manière des colonnes toscanes. Quant au chapiteau zénital, il est proprement luxuriant, tout à la fois ionique par ses enroulements mais tout aussi bien corinthien par ses feuilles. Seul le dorique est exclu du fait tout simplement bien sûr, de sa trop grande simplicité. C'eût été dommage



ARQUES-LA-BATAILLE - Cité-Jardin de la Société Française de la Viscose. G. Thurin, architecte.

que des pandoques de bronze ne viennent encore ajouter à l'exubérance du décor ». Ainsi, la richesse du programme décoratif croît par degrés tout au long de l'élévation. Et Patrice de conclure, « qu'avec ce coq au sommet dominant le globe terrestre, il s'agit plus d'un monument de la victoire que d'un monument aux morts. »

Georges Thurin avait également conçu en 1929 l'église de Rouxmesnil-Bouteilles, mais l'actuelle chapelle Sainte-Thérèse est éloignée

du projet initial. Il serait injuste et frustrant de passer sous silence le rayonnement de cet architecte à Rouen, en particulier avec la piscine Gambetta, ainsi qu'à Sète, à Valenciennes, à Aulnoye, etc, ...

Georges Thurin s'est éteint en 1958. Il aura marqué profondément la physionomie d'Arques-la-Bataille, ajoutant à l'architecture des XI^{ème}, XVI^{ème} et XIX^{ème} siècles ses créations bien particulières et marquant l'entre-deux guerres.



21 ARQUES-LA-BATAILLE — LA VISCOSSE (TURIN, ARCH.). — LL

Que l'on pratique pour le loisir, l'esprit de compétition ou les bienfaits sur notre santé,

nous sommes de plus en plus nombreux à endosser maillots, kimonos ou baskets.

Des valeurs soutenues par la commune avec les subventions aux clubs, mais aussi en mettant à disposition un gymnase, deux stades de foot et, nous l'espérons, bientôt une piscine.



Ramer... Ce n'est pas une galère !

A 16 ans, lycéenne en 1^{ère} à Ango, Jeanne Dagicour a le sport bien ancré dans son ADN. Après l'équitation, la natation et le canicross, la jeune arquaise a trouvé un nouveau terrain de jeu... L'aviron, au Club Nautique de Dieppe (CND). Un « petit » club, qui a entre autres, dans ses licenciés Jean-Baptiste Macquet champion du monde en deux de couple et Dorian Mortelette, médaillé de bronze aux Jeux olympiques de Pékin. Des modèles qui mettent la barre haute, ou plutôt la rame, pour les jeunes recrues.

Mais ce n'est pas un problème pour la lycéenne, « j'ai découvert l'aviron avec le collège Delvincourt en troisième, j'ai accroché tout de suite ! ». Championne de Normandie en 8, qualifiée au France 2016, 9^{ème} au Championnat de France en 2017, Jeanne s'entraîne cinq fois par semaine, sur embarcation dans le bassin de Paris mais aussi sur ergomètres ou sur les machines de musculation, « mais je vais essayer d'augmenter... L'aviron c'est ouvert à tous, mais il faut avoir du mental. » Et visiblement Jeanne n'en manque pas ! Prochain objectif pour la rameuse qui affectionne « le quatre sans barreur » étant d'être prise à la Ligue de Normandie.

FOOTBALL À vos crampons !

Si tu as plus de 5 ans et que tu es fan de ballon rond, chausse tes crampons et rejoins l'école de l'ESA chaque mercredi après-midi. Encadré par des éducateurs, c'est le meilleur moyen d'apprendre, de progresser et de se faire plaisir. Débutants, pré-poussins, U9 à U15 s'entraînent sur le stade de la gare, pour les U18 le club a créé une entente avec le FC Ventois (tous les détails sur le site du club, esarques.footeo.com).

Sur le Pré Saint-Etienne, l'équipe A se bagarre dans un mouchoir de poche contre le FC Offranville et l'ES Tourville pour la première place du championnat de Régional 3. Après sept rencontres, les arquais n'ont concédé qu'une défaite, face au FCO. À l'heure du bouclage, l'ESA n'est qu'à un point de ses adversaires.



HANDBALL



L'école en tête des élites

Dès 6 ans, l'école de hand accueille les enfants chaque vendredi de 17h30 à 18h45 au gymnase. Une initiation encadrée par Caroline Poisson et Camille Havard, deux ex-joueuses de l'équipe première en N3. La formation, tournée vers les plus jeunes, est redevenue la clé de voute du club, « on recherche de l'excellence au niveau du travail et nous avons les résultats qui vont avec » nous déclare Alain Poyer, entraîneur des -13, « nous avons été deux fois champions du département en -11 et une fois en -13, face à de très grosses équipes comme Le Havre ». Des résultats à cumuler avec une première place en élite de Seine-Maritime pour les -13 et une seconde marche pour les -11.

En pré-nationale, les handballeuses évoluent en milieu de classement avec deux victoires sur six rencontres. « Suite au départ de plusieurs joueuses, l'équipe doit continuer à se reconstruire. Il est trop tôt pour parler de montée ».



BASKET



Un 3^e gymnase pour le pôle basket

Le club ne finit plus de grandir. Le regroupement avec Rouxmenil-Bouteilles semble bénéfique et les licences continuent d'affluer dans toutes les catégories d'âges. 14 équipes, uniquement chez les jeunes ! Plus de 300 joueurs ! Revers de la médaille, les besoins d'entraînements et de matchs mettent à saturation les gymnases d'Arques et de Rouxmesnil. Libre le mercredi après-midi, Martin-Église prête désormais son installation et offre ainsi un troisième gymnase au plus grand pôle de basket du département.

Trois victoires sur 8 matchs. A la 11^e place lors de notre bouclage, l'équipe A souffre dans le classement de la Régionale 3 face à de solides adversaires comme Vernon, Etrepagny ou le Val de Reuil. Cette dernière a vaincu à domicile les Etoilistes 92 à 65 grâce à son jeu collectif de haut niveau. A contrario, Arques a manqué de réussite dans ses shoots à 3 points. A ce niveau, la sentence s'inscrit vite sur le tableau d'affichage.



SPORT ET HANDICAP



3^e tournoi de Ludiping sur les terres arquaises !

Depuis cette année, l'ESA tennis de table a obtenu le label « Sport et handicap » qui lui permet de développer la pratique sportive au public en situation de handicap, quel qu'il soit. Encadrés par Cédric Morel, animateur-éducateur sportif indépendant, les entraînements se déroulent chaque mardi matin de 10 h à 11h30.

Mardi 28 novembre, Cédric, assisté de Michel Eude très impliqué dans le sport pour tous publics, ont organisé le 3^e tournoi de Ludiping au gymnase. La matinée a été réservée à différents jeux d'adresses autour du tennis de table, tandis que l'après-midi, la cinquantaine de participants venus de six établissements spécialisés se sont affrontés en foot de salle. Des duels sous le signe de la bonne humeur et du dépassement de soi, en clair, dans l'esprit sportif.



RD1, ralentissement sur les travaux

Démarrés début octobre, les travaux de voirie sur la RD1 ont dû être interrompus suite à l'appel de riverains soulevant un problème sur les réseaux d'eaux pluviales. Compétence de l'Agglomération, Dieppe-Maritime a mené cette étude qui a relevé que 65 % du réseau était encrassé. Il a été procédé à un curage des réseaux d'eaux usées et eaux pluviales sur un linéaire de 400 mètres, nécessitant plusieurs

jours d'intervention en raison de l'important encombrement. Une inspection télévisée du réseau a ensuite été réalisée pour s'assurer du bon fonctionnement.

Le temps de mener l'étude, de faire appel à des entreprises disponibles et de réaliser le curage, le chantier a connu un arrêt de trois semaines. Une moindre mesure si ces interventions avaient dû être faites après la réfection

de la voirie, qu'il aurait fallu de nouveau casser pour reconstruire ! Les accotements n'ayant pas été achevés, la décision de laisser les feux en alternance étaient une mesure de sécurité pour les usagers, notamment de nuit.

A l'heure du bouclage du JDA, les travaux ont repris pour la mise en place d'une plateforme de ralentissement surélevée. Un équipement devenu indispensable pour faire ralentir certains automobilistes au pied trop nerveux.

A terme, les riverains de la cité CTA pourront rejoindre à pied le centre bourg, longeant l'étang et traversant le Pont jaune. Le cheminement a été refait, des bancs vont être posés, invitant ainsi à la balade familiale en toute sécurité.



La Chambre d'agriculture et la Chambre des métiers s'implantent sur Arques

Ce n'est pas une, mais deux inaugurations qui se sont déroulées jeudi 23 novembre au Pôle DMI, rue Verdier-Monetti. Deux entités différentes mais complémentaires. Élus, acteurs économiques locaux et de la Région étaient présents pour valider cette initiative.

La Chambre d'agriculture, qui après l'ouverture récente d'une antenne à Neufchâtel-en-Bray, poursuit une politique de proximité en coupant le ruban de ses nouveaux locaux à Arques. 150 m² de bureaux pour accueillir, conseiller

et défendre l'intérêt des professionnels du monde agricole. Un secteur qui évolue vite, pour témoin, un drone exposé lors de l'inauguration pour optimiser les apports d'azote sur les parcelles de colza et de blé. « Nous devons relever les défis de demain » souligne l'un des responsables, « le numérique est un véritable challenge que toute entreprise doit développer ».

Ouverte du lundi au vendredi, une équipe de conseillers regroupent toutes les compétences en terme de culture, élevage mais aussi réglementation.

Contact : 02 35 59 47 26

Après avoir occupé les locaux du CFA de Rouxmesnil-Bouteilles, puis ceux du « Centre d'affaires » de Dieppe, la Chambre des métiers s'installe également dans les anciens bâtiments de Regma. « Artisans et agriculteurs, nous avons vocation à travailler ensemble » confie un représentant de l'artisanat, « on ne peut être absent du développement durable, de l'hygiène alimentaire ou du regroupement des producteurs pour créer des points de vente ». Trois

collaborateurs seront présents sur le site, du lundi au vendredi, « pour toutes les questions liées à l'artisanat, l'apprentissage ou la formation ».

À noter, après l'annonce de la rénovation du CFA pour un coût de 1,5 millions d'euros, Thierry Dulière, conseiller régional, a précisé que la volonté de la Région est d'augmenter le nombre d'apprentis de 50% sur la Normandie. L'artisanat, première entreprise de France, mais peut-être aussi leader en formation...

Contact : 02 32 18 23 23



Tous les acteurs économiques de la région étaient présent pour couper le ruban des nouvelles antennes de la Chambre d'agriculture et de la Chambre des métiers.

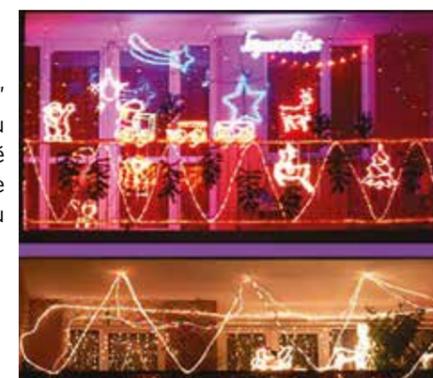


Avant le 31 décembre 2017 Pensez à vous inscrire sur les listes électorales !

Pour voter en 2018, les personnes qui ne sont pas encore inscrites sur les listes électorales et les nouveaux habitants sont invités à effectuer la démarche en mairie munis de leur carte d'identité en cours de validité et d'un justificatif de domicile récent (facture EDF, eau, téléphone, loyer...) avant le 31 décembre 2017 inclus. Une permanence se tiendra en mairie le samedi 30 décembre 2017 de 10h à 12h.

Illuminations de Noël

Le jury du concours "Illuminations de Noël" passera dans la commune du 21 décembre au 2 janvier. Il ouvert à tous les arquais et organisé par l'Atelier 880 et l'AMetPA. Il est possible de s'inscrire jusqu'au 18 décembre à la RPA au 02 35 85 52 71.



Samedi 9 décembre,
Opération Téléthon



Comme chaque année les jeunes sapeurs pompiers se mobilisent pour le Téléthon de 9h à 18h devant la Mairie Place Desceliers : lavage des véhicules et contrôle d'optique.

Dimanche 10 décembre,
Duathlon des enfants
organisé par les Piranhas, autour du plan d'eau : 14h départ du gymnase municipal.



Samedi 16 décembre,
Marché de Noël à l'IME de 10h à 15h



Mercredi 10 janvier 2018
Cérémonie des vœux.
à 18h, lieu à préciser.

Samedi 27 janvier 2018
Concours illumination de Noël
Remise des prix à la RPA à 17h30



Naissances

- 9 septembre : TOUMIRE Marie-Charlotte Valérie
- 15 septembre : RAZGUI Nassim Malik
- 25 septembre : DUPUIS Manéo Évan Romain
- 24 octobre : JEKO Jade Myriam Marie-José
- 27 octobre : IPU METEL Tristan Christian
- 30 octobre 2017 : LEBRUN Léna Alicia Perrine

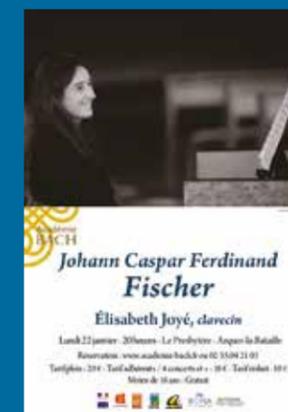
Décès

- 18 septembre : BOURDIN Denise née CHARLOT
- 21 septembre : VÉPIERRE Jacqueline née CLET
- 05 octobre : GOSELIN Denise née LIARD
- 17 octobre : LAROSE Régis
- 18 octobre : DEVALLENCOURT Jean-Pierre
- 25 octobre : RIVET Yvette née GIRAUD
- 26 octobre : DUTEURTRE Maurice
- 02 novembre : JOURDAIN Jean-Pierre
- 14 novembre : GODQUIN Gérard
- 14 novembre : YVONNET Monique née DESSE

Lundi 22 janvier 2018

Concert Académie Bach

Elisabeth Joyé, clavecin
20h Le Presbytère



Cérémonies du 11 novembre sous la pluie, modeste partage de pensées avec ces soldats de 14-18 qui connurent le martyr, le froid, la boue, l'horreur.. À l'occasion de son discours, Le Maire, citant le prix Goncourt 2017, a dénoncé les liens entre le monde de l'argent et les guerres et appelé à la vigilance de chacun.



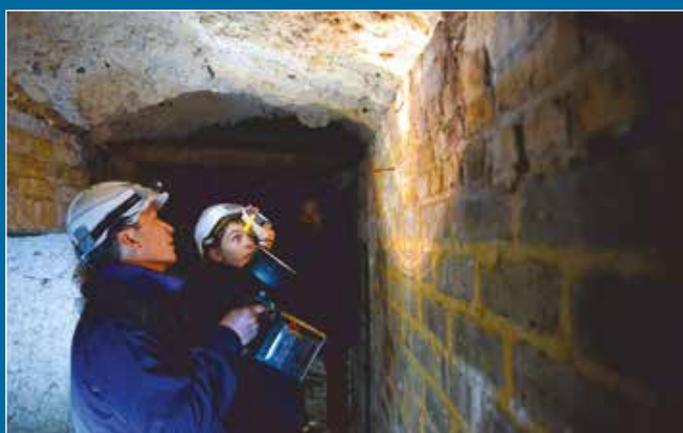
Batteur intermittent du spectacle, Hakim Molina a profité des lieux désertés de la piscine pour tourner un clip, bientôt disponible sur les réseaux sociaux. Avec le groupe So ! Trio, il a sorti son dernier album au tempo très jazz.



140 participants pour le 19e cross des képis ! Un effectif qui ne cesse de grimper. Pompiers, policiers, douaniers et gendarmes ont rivalisé en grandes foulées et dans un esprit convivial et amical.



Pendant que les cordistes désherbaient les murs d'enceinte, les moutons du Conservatoire d'espaces naturels tondaient le pied du château.



Visite du souterrain de l'IME avec l'association Bunker Archéo Dieppe. Une page d'histoire de la Seconde guerre mondiale s'est dévoilée dans le parc du Château-Blanc.